



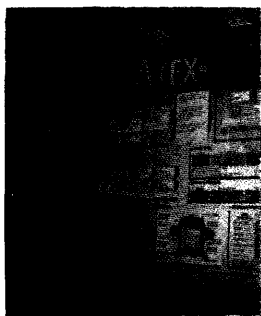
La revue des techniques et équipements pour les installations de fluides

Dossier ATEX page 44

L'importance de la ventilation Nouveaux produits - Nouveaux formats

- DE RETOUR DE POLLUTEC page 9
- NOUVELLES SOLUTIONS page 26
- ROCKWELL S'INTERESSE AUX MACHINES FOURNANTES page 38
- CAPRARI SÉCURISE UN GLACIER page 49
- NOUVELLES FORMATIONS CHEZ EUREKA page 78

Le point de vue de l'expert en maintenance



par **Bruno Delaurier**, formateur
consultant de la société **Loralex**
et partenaire de **EUREKA Industries**

RESPECTER LES EXIGENCES DE LA DIRECTIVE ATEX 1999/92 CE POUR LA RÉPARATION DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

La réparation d'un matériel destiné aux atmosphères explosives doit être réalisée selon un processus permettant de respecter les exigences imposées par la directive ATEX 1999/92 CE ainsi que celles imposées par les fabricants et certaines normes. L'objectif est que cette réparation ne dégrade pas le matériel au point de risquer de provoquer une source d'inflammation qui pourrait engendrer une explosion.

Partant de ce constat, l'INERIS a été un précurseur dans les années 2000 par la réalisation d'un référentiel concernant la réparation des matériels électriques à travers son référentiel Saqr'ATEX (système d'assurance qualité des réparateurs de matériel électrique pour atmosphères explosives) afin de définir des exigences concernant les ateliers et le personnel de réparation.

Aujourd'hui en France une grande majorité des moteurs utilisés en atmosphères explosives sont réparés à travers ce référentiel qui compte près de 100 ateliers certifiés en France et à l'étranger.

Ce référentiel basé sur la norme européenne EN 60079-19 réparation des matériels électriques en ATEX s'impose petit à petit.

EXTENSION AUX MATÉRIELS NON ÉLECTRIQUES

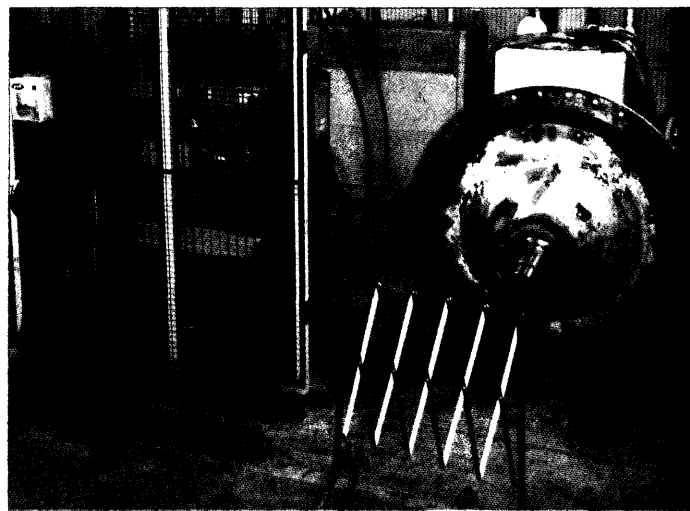
Une extension du référentiel Saqr'ATEX a été apportée plus récemment concernant le matériel non électrique. Cette extension est basée sur les normes de la série EN 13 463 et les modes de protection spécifique aux équipements mécaniques que sont le « c » protection par construction et « k » immersion dans un liquide. En effet les pompes, les réducteurs, les matériels hydrauliques ou pneumatiques sont

souvent liés à ces modes de protection et il faut les réparer sans en dégrader les caractéristiques de sécurité du matériel.

La demande des exploitants et des fabricants pour cette extension est forte comme en témoigne Monsieur Marchand responsable qualité du Groupe Emile Dufour à Mantes la Jolie qui possède 4 ateliers certifiés Saqr'ATEX électrique et qui est en passe de faire certifier « Méca » son premier atelier pour réparer également des pompes et des matériels au mode de protection « c » et « k ».

Depuis l'année dernière le référentiel s'étend également à la réparation des matériels de sécurité intrinsèque et un premier atelier a été certifié à Vitrolles pour la société SNEF.

Ces certifications passent par des formations ⁽¹⁾ et des audits suivant le matériel à réparer : une évaluation est réalisée pour valider les compétences des personnes puis une mise à niveau est effectuée tous les 3 ans. Ce processus permet de bien mieux respecter les exigences des exploitants, des fabricants et des normes qui imposent que seules des personnes qualifiées interviennent sur le matériel



(1) Les formations Saqr'ATEX Méca et/ou Elec et/ou Sécu Intrinsèque sont proposées par EUREKA Industries sous le numéro 750 pour les personnels d'encadrement et 751 pour les personnels d'exécution. Des mix de ces 2 formations peuvent être réalisés directement sur le site du client.